



Madame, Monsieur,

L'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée pour 2025 se déroulera exclusivement par vote électronique.

Le bureau de vote électronique, accessible via l'espace Parents de Pronote sera ouvert du 31 mars à 8h au 2 avril à 11h. Le vote est possible depuis tout équipement auquel vous pourriez avoir accès. Un ordinateur sera également mis à disposition au lycée pour les parents qui le souhaitent.

Chaque parent d'élèves ou à défaut la personne qui a la garde légale ou judiciaire de l'élève est électeur à raison de **deux suffrages par famille**, au maximum, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement.

Le correspondant d'un élève accueilli en famille faute d'internat dispose du droit de voter et de se porter candidat, s'il justifie d'une procuration des détenteurs de l'autorité parentale qu'il transmet à l'établissement.

Pour voter :

1. Depuis le site Internet du lycée : <https://webattiti.ac-noumea.nc/> cliquer sur Pronote Accès Parents, à droite de l'icône  (bandeau de droite).
2. Rentrer votre identifiant et votre mot de passe habituels de Pronote.
3. Une fenêtre de vote est présente dans la page d'accueil (sur la droite).
4. Faire votre choix en cochant une des cases (« ne se prononce pas » = vote blanc), cliquer sur « Voter » puis « Oui » pour confirmer votre vote ou « Non » pour le modifier.
5. Une fois le vote validé, cliquer sur « Fermer », l'espace de vote disparaît, votre vote est bien pris en compte et reste secret.

Merci de consacrer quelques minutes à voter. Le LP Petro Attiti après les exactions qu'il a subi l'an dernier, a tout particulièrement besoin de la mobilisation de la communauté éducative dont les parents constituent la part la plus importante (un peu plus de 500 inscrits sur la liste électorale pour le CA).

N'hésitez pas à envoyer un message en cas de problème via Pronote ou à l'adresse lppa@ac-noumea.nc.

Le Directeur